



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant manipuler les portes de cabine d'un avion dans le cadre des opérations d'escale.



OBJECTIFS

Acquérir les compétences opérationnelles permettant de réaliser en sécurité l'ouverture et la fermeture d'une porte de cabine avion.



CONTENU

Pratique

- Les responsabilités de l'opérateur.
- Les dommages avion et leurs conséquences sur l'exploitation et la sécurité du vol.
- Les conséquences sur la sécurité du non-respect des procédures.
- Les précautions et restrictions d'utilisation des portes de cabine avion.
- Le mode opératoire pour l'ouverture.
- Le mode opératoire pour la fermeture.
- Les procédures d'urgence et la conduite à tenir en cas incident.

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

Durée à titre indicatif

1 heure par type avion.

Prérequis

Badge avec zone Avion valable localement.

Méthode

- Formation pratique dans le cadre des opérations d'escale.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

Evaluation

- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences (minimum 80 % de points positifs requis).

Validité

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>